



La Seine Musicale

Lieu : Île Seguin, Boulogne-Billancourt

Architecte : Shigeru Ban Architects Europe / Jean de Gastines

Maître d'ouvrage : Tempo Île Seguin

Lot : Façades vitrées et verrières, Charpente bois de la verrière, Charpente métallique de la voile photovoltaïque mobile

Mission : Reprise du suivi de chantier, visas et OPR

Date : 2013-2016

Shigeru Ban a été désigné lauréat du concours international d'architecture du nouveau centre culturel à usage mixte prévu pour l'île Seguin à Boulogne-Billancourt. L'île, située dans la Seine, au sud-ouest du centre de Paris, a été le site de l'usine de production de Renault des années 1930 à 2005.



La Cité Musicale de 36 500 m² comprend une grande salle de concert polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 6 000 personnes, un auditorium de 1150 places dédié à la musique classique, des salles de répétition et d'enregistrement, des salles de pratique musicale ainsi que des bars et restaurants, des boutiques et des espaces pour les musiciens en résidence (Insula Orchestra et Maîtrise des Hauts de Seine) ainsi qu'un grand parc extérieur qui constitue la séquence d'entrée dans le complexe.

La structure de l'Auditorium, de forme ovoïde, est la signature de la Cité Musicale. Réalisée en poutres en bois lamellé-collé pré-assemblées, la structure supporte l'enveloppe vitrée réalisée en double vitrages hexagonaux. Cette peau abrite les espaces de foyer et de circulation de l'Auditorium recouvert d'une mosaïque iridescente. Le volume supporte une immense voile photovoltaïque réalisée en charpente métallique. Pour maximiser le gain solaire des panneaux solaires, la voile photovoltaïque tournante est automatisée pour suivre la course du soleil.

T/E/S/S est intervenu en cours de chantier pour la reprise du suivi de chantier, des visas et des OPR à la suite du précédent bureau d'études pour les ouvrages de façades, notamment la verrière de l'Auditorium, et pour la structure de la voile photovoltaïque.

